

# Boucle de Saint-Denis-les-Rebais par Chauffry



Visorando

Une randonnée proposée par alainmartin77

Vous passerez de la vallée du Grand-Morin aux crêtes des collines qui longent la rivière. De beaux points de vue, des découvertes insolites, un parcours campagnard sous toutes ses formes.



<b>Durée :</b>	4h30	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	14.63km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	141m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	134m		
<b>Point haut :</b>	148m	<b>Commune :</b>	Saint-Denis-lès-Rebais (77510)
<b>Point bas :</b>	77m		

## Description

Le départ se fait du parking de l'église de Saint-Denis-les-Rebais à côté de l'arrêt des bus.

**(D/A)** Descendre à gauche la route qui mène au cimetière. Arrivé au cimetière prendre le chemin à gauche et bifurquer à droite en restant sur le chemin. Laisser partir le chemin à droite juste après pour suivre le Bois des Fontaines. Traverser le ru de Raboireau puis obliquer à gauche.

**(1)** 200 mètres après le ru prendre la route goudronnée à gauche et passer par le hameau des Pottées. Rester sur cette route, Rue du Val, et continuer tout droit.

**(2)** Arriver au hameau des Limons, passer la Rue du Chicoire sur votre gauche et juste après descendre à gauche au niveau du lavoir désaffecté. Traverser la D61. La route se transforme en chemin herbeux, c'est le Chemin du Plessier.

**(3)** A mi-hauteur, suivre la route goudronnée à droite pour entrer dans le hameau du Plessier, puis ressortir du hameau par le chemin situé dans le virage en face. Au bout du chemin prendre un autre chemin à gauche et traverser le ru de Raboireau pour déboucher sur la D66 que vous suivez à gauche.

**(4)** A environ 160m, tourner dans le chemin sur votre gauche et celui tout de suite à droite en légère montée qui arrive sur un ancien élevage. Suivre le chemin sur la gauche de l'élevage et prendre à droite celui passant derrière les bâtiments de l'élevage.

**(5)** Traverser le croisement de chemins suivant, continuer tout droit, traverser la route et continuer en face par le chemin herbeux à suivre jusqu'à la D55

**(6)** Emprunter la D55 à gauche sur 20 mètres environ et prendre le chemin à droite puis le suivant à droite. Ce chemin longe à bonne distance le ru du Réveillon. Arriver sur la D55 et poursuivre par le chemin en face en direction du hameau de la Vanne.

Déboucher sur la D66 et la suivre à gauche sur 50m environ.

**(7)** Prendre la D55 à droite. Traverser la rivière le Grand-Morin ainsi que la voie de chemin de fer désaffectée. Remonter l'Avenue du Grand-Morin, la Place de la Mairie et poursuivre sur l'Avenue du Mizande. Continuer sur cette route et traverser le ru de Piétrée.

**(8)** 50m après le ru de Piétrée prendre à droite le chemin, repasser la voie

## Points de passages

### D/A Parking de l'église de Saint-Denis-les-Rebais

N 48.835889° / E 3.209882° - alt. 133m - km 0

**1 Sortir du chemin sur voie goudronnée**  
N 48.833085° / E 3.193338° - alt. 128m - km 1.48

**2 Descendre à gauche**  
N 48.822014° / E 3.188543° - alt. 132m - km 2.89

**3 Quitter le chemin pour route revêtue**  
N 48.818559° / E 3.188972° - alt. 114m - km 3.3

**4 Partir à gauche sur route**  
N 48.810866° / E 3.188848° - alt. 77m - km 4.45

**5 Carrefour de la boucle**  
N 48.812904° / E 3.201522° - alt. 121m - km 5.47

**6 Partir à gauche sur route départementale**  
N 48.812724° / E 3.216752° - alt. 126m - km 6.64

**7 Tourner à droite**  
N 48.801885° / E 3.211323° - alt. 84m - km 8.4

**8 Prendre à droite le chemin**  
N 48.800518° / E 3.197295° - alt. 83m - km 9.73

**9 Sortir du chemin sur départementale à gauche**  
N 48.806655° / E 3.201619° - alt. 83m - km 10.51

**10 Prendre à droite le chemin revêtu**  
N 48.807528° / E 3.199779° - alt. 83m - km 10.68

**11 Prendre sur la gauche le chemin**  
N 48.823485° / E 3.203053° - alt. 131m - km 12.57

**12 Partir à droite sur route revêtue**  
N 48.827417° / E 3.200895° - alt. 123m - km 13.19

**13 Au calvaire prendre chemin à droite**  
N 48.831866° / E 3.205743° - alt. 140m - km 13.84

**14 Prendre chemin à gauche**  
N 48.833292° / E 3.21081° - alt. 145m - km 14.25

### D/A Parking de l'église de Saint-Denis-les-

ferrée désaffectée. Laisser partir le chemin à gauche et repasser sur le pont qui enjambe la rivière du Grand-Morin pour déboucher sur la D66.

## Rebais

N 48.835894° / E 3.209882° - alt. 133m - km 14.63

(9) Prendre à gauche la D66 sur environ 200m (attention prudence)

(10) Emprunter le chemin de la Vacherie à droite jusqu'au croisement passé à l'aller.

(5) Continuer en face sur plus d'un kilomètre.

(11) Arriver au bout du chemin, virer à gauche puis au bout du chemin à droite pour arriver au hameau de la Brosse. Traverser le hameau sur la voie goudronnée et suivre au bout à droite sur une autre voie goudronnée pour atteindre le hameau du Ménillot. Laisser partir la première route à droite.

(12) A la sortie du Ménillot, continuer à droite la route goudronnée qui se transforme en chemin herbeux en bifurquant sur la gauche.

(13) Suivre le chemin et arriver au calvaire où l'on prend le chemin à droite.

(14) Au bout, tourner à gauche un chemin en herbe qui se transformera à l'entrée du village de Saint-Denis-les-Rebais en route revêtue. Arriver à l'église et retrouver le point de départ de la randonnée (D/A).

## A proximité

Au départ de la randonnée l'église de Saint-Denis-les-Rebais est intéressante à visiter.

Durant la randonnée vous trouverez, un lavoir désaffecté, une église à Saint-Siméon et à Chauffry.

La balade sur les bords du Grand-Morin vaut la peine et le petit hameau de "la Brosse" est adorable.

## Informations pratiques

Pas de point d'eau sur le circuit, emporter vos provisions.

De nombreux chemins sont boueux par temps humide ou défoncé. Le risque d'accident nécessite donc des chaussures de randonnée.

Pas d'abris durant le parcours hormis quelques cabines d'arrêt de bus dans les villages et au départ de la randonnée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-saint-denis-les-rebais-par-cha/>



Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2018 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.





# LA CHARTE

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**